



COMMISSION REGIONALE APNEE CORSE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

AG Régionale corse du 16 février 2019

Sommaire :

- 1 - Intro : Quelques mots du président
- 2 - Bilan des finances
- 3 - les licenciés en Corse
- 4 - Activité formation
- 5 - Journée Encadrants scaphandre
- 6 - Actions programmées
- 7 - Conclusion

1-Quelques mots d'introduction :

Cette année, je souhaite remercier l'équipe qui m'entoure. La représentation de l'apnée en Corse passe par des actions de promotion et tous les cadres de la région corse qui agissent, font de l'excellent travail dans leur club, pour motiver et inciter les gens à se rendre dans les piscines et en mer pour découvrir cette activité.

Ce bilan est celui de toute une équipe, des bénévoles et des passionnés, en qui je porte une grande confiance, amitié et reconnaissance.

2-Bilan des finances :

Cette année, la commission apnée a encore fait des économies en étant une fois de plus en dessous de la subvention attribuée pour l'année 2018.

Sur les 2000 € accordés par le comité corse, la commission apnée a consommé 1400 €, soit 70% du budget qui lui avait été alloué (rappel : 1200 € consommé / 2000 € en 2017 soit 60%).

Dans ces 1400 €, la plus grosse partie a été consacrée à la location du bateau du C.S.J.C. (Centre de Sport et de la Jeunesse Corse) pour les formations de cadres IE 1 et 2 et MEF1. Cette somme a aussi servi de support plongé pour la journée apnée des moniteurs scaphandres, en tout elle représente 931,50 € (soit 66,53 %).

Cependant, une participation financière a été demandée aux licenciés pour une utilisation hors formation, elle s'élève à 300€.

Je rappelle que jusqu'à présent ce bateau était nécessaire pour valider tous les niveaux d'apnée en eau libre ainsi que pour les formations des initiateurs et des moniteurs, elle était à la disposition de tous les clubs d'apnée corses de la FFESSM.

Viennent ensuite s'ajouter les dépenses de carburant pour les déplacements aux réunions et assemblée générale annuelle, le carburant pour le bateau du CSJC, les cartes CMAS, location de salle pour la formation MEF1(CROS corse).

3-Les licenciés Corse :

Pour la saison 2017/2018 le nombre de licenciés est en baisse avec 59 licenciés contre 82 en 2016/2017.

4-Activité formation :

Sous l'impulsion des présidents de club, de nouveaux encadrants ont pu être formés et certifiés pour venir renforcer l'effectif des cadres existants et ainsi contribuer au développement de notre activité avec des personnes compétentes et engagées pour le développement de l'apnée.

C'est ainsi qu'au mois de juin 2018 il y'a eu 5 nouveaux MEF1 dont 1 MEF1 qui a fait le déplacement depuis Marseille pour la validation de son diplôme.

En novembre 2018, 3 nouveaux IE2 ont également été certifiés.

Pour rappel en 2016/2017 il y a eu des nouveaux cadres diplômés : 1 initiateurs IE1 et 7 IE2. La moitié de ces initiateurs ont validé le monitorat cette année, ce qui prouve un réel engagement pour la pérennité de l'activité. C'est encourageant !

5-Journée encadrant scaphandre :

Le samedi 10 novembre s'est déroulé une journée encadrant « apnée » visant un public d'encadrant scaphandre. Le CODEP 2A a organisé en collaboration avec la commission apnée cet évènement. Le CODEP 2A en a assuré la promotion et la diffusion. Cette journée était une première et des encadrants scaphandres y ont participé. Elle avait pour objectif d'ouvrir l'initiative et de tirer les avantages d'un enseignement d'apnée plus spécifique que les bases transmises pour les formations scaphandres.

Une belle journée d'échange et de question-réponse sur les différentes techniques d'apprentissage de base.

6-Les actions programmées pour la saison 18/19:

Les actions prévues pour cette année sont :

- Un **Stage initial MEF2**, qui aura lieu à Ajaccio le **2 et 3 février**. 8 candidats
- La participation au **Recycla-Raid**, spécial Mezu Mare qui aura lieu le **5 janvier**.
- Une **journée prévention et environnement maritime** entre les clubs associatifs d'apnée et le CSJC d'Ajaccio.
- Participation à la **compétition inter-régionale PACA-CORSE** : juge et compétiteurs

7-Conclusion :

Comme dans mon introduction, je remercie les présidents de club pour leur investissement quotidien et tous les cadres pour leurs engagements dans cette activité. Ils contribuent à la promotion de l'apnée et ils contribuent à modifier les idées reçues sur cette discipline.

Cette promotion, malgré tout, reste encore très faible et j'ai dans l'espoir que de réelles opérations soient menées en 2019 pour toucher un nombre plus important de personnes, qui pratiquent l'apnée directement ou indirectement comme activités de loisirs.

Patrick Poggi
MEF2° Apnée
Instructeur Régional
Président de la Commission Régionale Apnée Corse
Courriel : patrickpoggi@live.fr